

« De l'écriture d'une tradition orale à la pratique orale d'une écriture. » Actes du colloque de Clamecy (58) les 26 et 27 octobre 2000. Premières Rencontres autour de Achille Millien.

Saint-Jouin-de-Milly, Modal, 2001, 256 pages, ill. mus.

Achille Millien (1838-1927) collecta dans le Centre-France (Nivernais et Morvan) de 1877 à 1895 où il accomplit une tâche ethnographique considérable en recueillant une quantité de contes, chants populaires, en notant une infinité d'informations relatives au folklore de l'enfance, à la religion populaire, aux croyances, coutumes, etc. A sa mort en 1927, ses notes de collecte, confiées aux Archives Départementales de la Nièvre, commencèrent à faire l'objet d'une mise en ordre systématique par Paul Delarue (1899-1956). Ce dernier, séduit par la richesse du corpus de contes populaires recueillis par Millien, décida de se consacrer alors à son étude, laissant à son fils Georges (né en 1926) celle des chansons inédites de Millien et leur publication. Georges Delarue publia un premier volume en 1977, puis un deuxième en 1992, puis trois autres tomes dans la lancée, pour terminer le tome VI (l'avant-dernier) vers la fin 2001, au moment de la publication de ces Actes. C'est donc dans le cadre de ce titanesque travail d'édition que ce colloque « *De l'écriture d'une tradition orale à la pratique orale d'une écriture* » fut organisé par des collectivités territoriales et acteurs culturels locaux (Ville de Clamecy, Conseil Général de la Nièvre, associations locales) ou nationaux (la Famdt, co-organisatrice du colloque et éditrice de ces Actes).

Ce travail très minutieux et systématique de recherche, de classement, d'analyse, qui vise essentiellement à valoriser des collectes encore inédites ou à réhabiliter de grands recueils dans leur ordonnancement et leur globalité originels (avec la publication des notes d'enquête et de textes « périphériques » — correspondances, rapports de mission au Ministère, etc. —), s'il surprend ici par son ampleur, n'a pourtant rien d'exceptionnel. On connaît le travail analogue réalisé par Lothaire Mabru et Jacques Boisgontier autour de l'œuvre de Félix Arnaud (Landes de Gascogne), ou de Joseph Le Floc'h autour de celle de Guéraud (Comté Nantais et Bas-Poitou). Une réédition critique de l'ensemble de l'œuvre de Patrice Coirault est actuellement en cours, de même que certains collecteurs du XIXe siècle, comme Barbillat et Touraine ou encore Servettaz font l'objet d'une attention toute particulière et, tout récemment, de manifestations artistiques visant à restituer certains de leurs répertoires inédits ou à s'en inspirer pour une création contemporaine. Dans le même temps, plusieurs ouvrages d'importance sont venus enrichir ce corpus : *L'Air du temps. Du romantisme à la world-music* (1993), *Collecter. La mémoire de l'autre* (1991), mais aussi l'ouvrage de Gérard Carreau sans oublier celui, précurseur et véritablement fondateur, de Jacques Cheyronnaud, *Mémoires en recueils. Jalons pour une histoire des collectes musicales en terrain français*. Enfin, plusieurs colloques, ces dernières années, comme celui consacré en 1999 au poète et musicien béarnais Cyprien Despourrin ou en 1997 à George Sand, ont poursuivi avec plus ou moins d'acuité cette recherche et cette réflexion critique autour du mouvement romantique de collecte que connurent la quasi totalité des pays européens, notamment la France, au XIXe et dans la première partie du XXe siècle. Gageons, enfin, que nombre de manuscrits encore inédits vont bientôt sortir de l'ombre, tout comme de nombreux carnets d'enquêtes, correspondances, etc., vont venir compléter certaines grandes anthologies déjà publiées.

Alors qu'au début des années 1970, les acteurs français de ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le *revival* (mouvement de renouveau des musiques et danses traditionnelles) puisaient sans grand discernement dans les publications à leur disposition pour constituer (ou reconstituer) dans l'urgence un répertoire musical souvent assez librement adapté de ces écrits historiques référentiels, et préféraient réserver leurs investigations à un

mouvement de collecte qui, bien que beaucoup plus ramassé dans le temps (environ deux décennies), fut d'une ampleur comparable à son prédécesseur romantique, il semblerait que, depuis une dizaine d'années environ, on revienne à ces anthologies, mais d'une part en cherchant à les considérer dans leur globalité (d'où, parallèlement, ce travail minutieux sur les archives) et d'autre part, en les envisageant avec un regard véritablement distancié et critique. Cette démarche beaucoup plus scientifique tient à plusieurs facteurs qui vont de l'apparition assez récente d'une ethnomusicologie « revivaliste » et/ou universitaire du domaine français, à l'émergence d'une réflexion dialectique et récurrente sur les rapports complexes de l'oral et de l'écrit, évidemment guidée par des travaux fondamentaux récents comme ceux de Jack Goody.

L'un des objets du colloque dont il est question ici (et des Actes qui en sont l'émanation) était de poser la contradiction qui existe entre la nature pluridimensionnelle de l'expérience orale et la nature unidimensionnelle de l'écrit (Frigyesi 1999 : 71), en partant de l'œuvre historique des collecteurs romantiques. Les titres de certaines communications parlent d'eux-mêmes (« *Les notations musicales des folkloristes : une mémoire trompeuse* », « *Transcrire l'oralité : de la fidélité au non-sens* », « *Le faussaire, le menteur, le folkloriste* »), surtout lorsqu'ils viennent s'insérer dans une première partie intitulée « *Notations-Trahisons ?* ». Cette inaptitude de la notation écrite solfégique occidentale à transcrire un certain nombre de paramètres musicaux liés à la subtilité de l'ornementation, au timbre, c'est-à-dire à ce qui définit le « style » musical, à l'inégalié du tempérament, à l'hétérochronicité de la pulsation rythmique ou son insaisissabilité dans les « rythmes libres », sans parler des délicates questions du *rubato* ou de l'agogie, est connue depuis longtemps et a d'ailleurs été soulevée par les collecteurs eux-mêmes dans la plupart des préfaces de leurs anthologies (Charles-Dominique 2000). Cela dit, il n'est pas inintéressant, bien au contraire, de constater sous la plume de Lothaire Mabru ou Françoise Morvan, par exemple, que des collecteurs comme Félix Arnaudin (Landes de Gascogne) ou François-Marie Luzel (Basse-Bretagne), considérés pourtant comme scrupuleux et méthodiques, ont volontairement manipulé leurs sources pour en faire des pièces publiables aux yeux de la société littéraire bourgeoise du XIXe siècle. Dans une deuxième partie de moindre ampleur intitulée « *Transcriptions-Acculturations ?* », plusieurs auteurs posent la question de la mise en écrit de répertoires de l'oralité (cahiers de chansons, cahiers de musiciens populaires), mais aussi des liens souvent étroits entre œuvres et répertoires écrits et oraux (l'oralité dans l'œuvre des chansonniers, l'oralité et l'écriture dans la musique instrumentale de Provence). La troisième partie, désignée par « *Appropriations-Interprétations* », est plus spécifiquement consacrée à la seconde interrogation en miroir de l'intitulé de ce colloque, « la pratique orale d'une écriture ». Là, sont abordées deux autres dimensions de l'écriture ethnographique ou des rapports entre oralité et écriture : la délicate question de la transcription des contes en vue de leur édition, article remarquable de Michel Valière que j'aurais personnellement placé dans la première partie ; l'étude originale de la création de corpus anciens de cantiques religieux (l'œuvre de Grignon de Montfort) et leur pérennisation exclusive par l'oralité.

Cet ouvrage, comme on le voit, est tout entier consacré aux questions de la notation musicale et, dans une bien moindre mesure, de la transcription, problématiques qui me semblent loin de résumer à elles seules celle de « l'écriture d'une tradition orale ». En effet, cet intitulé du colloque induisait inévitablement, me semble-t-il, l'étude des rapports complexes de l'enquête de terrain et de l'écriture, cette dernière étant considérée ici dans son acception la plus large et non seulement dans celle, technique, de la notation ou de la transcription. Ce champ ayant été largement investigué ces dernières années, je pensais que ce colloque s'était donné pour objet de poursuivre cette réflexion. Or, il n'en est rien, ou à peu près. Les questions de la description ethnographique et de la production de l'écrit en ethnomusicologie sont globalement occultées ici, ce qui me paraît préjudiciable à la

pertinence même de cet ouvrage, en tout cas tel qu'il est référencé. D'autant que les diverses phases ethnographiques au sens premier du terme (celles que James Clifford nomme l'inscription, la transcription et la description — Clifford 1990, 51 —) ont souvent été abordées par les folkloristes sur lesquels ce colloque s'est largement penché, ceci dans leurs propres publications anthologiques, dans des préfaces qui, parfois, en deviennent extrêmement volumineuses. D'autre part, la « tradition orale » ne peut être ramenée aux seuls corpus musicaux ou littéraires. Les folkloristes du XIXe et du début du XXe siècle ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, eux qui ont beaucoup plus largement écrit sur la vie rurale (paysanne), sur les rites de passage, les fêtes, les « mœurs », l'enfance, etc., que sur les musiques ou les textes de l'oralité. D'ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler ici, alors que ce colloque est majoritairement consacré à la notation musicale, que la plupart des folkloristes du XIXe siècle n'étaient pas intéressés en premier chef par la musique même des chansons qu'ils recueillaient. Plusieurs d'entre eux n'avaient aucune compétence musicale, ce qui les obligea soit à publier seulement les textes des chants, soit à solliciter les services de musiciens reconnus. Enfin, le statut même de « l'écrit » ethnomusicologique n'est pas vraiment abordé dans cet ouvrage, notamment celui de l'ensemble des sources produites au moment de l'enquête et surtout des publications qui s'ensuivent dont on connaît très bien le rôle normatif.

D'une façon plus générale, il me semble que l'un des objets du colloque aurait pu être de s'interroger sur les fondements mêmes de la démarche ethnographique, notamment celle des folkloristes occidentaux de l'ère romantique. En effet, il est très révélateur de constater que, dans le domaine français en particulier, ces collecteurs ont globalement ignoré volontairement le phonographe dont l'invention assez ancienne (1877), aurait pu le placer dans les mains de ceux de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. Ces folkloristes, soudainement confrontés à une culture de l'oralité dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence, à laquelle ils ont immédiatement attribué une ancienneté ancestrale voire immémoriale et dont ils ont estimé qu'elle était globalement en perdition et menacée de disparition rapide, se sont sentis investis d'une mission de sauveurs. Or, pour tous ces collecteurs « historiques », par quel biais sauver l'oralité, c'est-à-dire lui offrir l'immortalité ? Par l'écriture. L'écrit semble donc être le corollaire obligé de l'historicité, le lien indéfectible entre histoire et mémoire. Grâce à leurs écrits bienfaiteurs, ces folkloristes iront même, dans leurs préfaces, jusqu'à réclamer la postérité, ce qui signifie que l'écrit non seulement offre l'immortalité à la mémoire orale mais aussi à son collecteur !

Ce colloque posait également la question de « la pratique orale d'une écriture », autrement dit celle de l'interprétation de répertoires provenant de l'oralité (et qui vont donc retourner à l'oralité) mais qui sont passés par le filtre de l'écriture et de la transcription. Cette interrogation, évidemment centrale dans le domaine des musiques traditionnelles, loin d'être neutre et qui induit bien souvent, au-delà des strictes techniques d'interprétation et de style, de véritables choix esthétiques, voire culturels et même politiques, ne saurait pourtant être ramenée à ce seul domaine. Ne serait-ce que dans l'histoire de la musique occidentale, à d'autres époques beaucoup plus anciennes et dans d'autres sphères esthétiques, des musiques de l'oralité ont été notées tant bien que mal et leur réinterprétation actuelle, complexifiée par la distance du temps, est à l'origine d'une réflexion très approfondie, non dénuée de comparatisme et de transversalité. Outre l'interprétation baroque et notamment la délicate question de l'ornementation qui était le plus souvent orale, cette préoccupation est très présente chez les interprètes et musicologues de musique médiévale. Je me souviens par exemple d'un colloque, organisé à l'Abbaye de Royaumont par le Centre Européen pour la Recherche et l'Interprétation des Musiques Médiévales et intitulé « La voix et les instruments dans l'Italie du XIVe siècle », au cours duquel des musiciens-chercheurs comme Marco Ferrari, Alessandra Fiori (Ensemble Sine Nomine), Patrizia Bovi et Ulrich Pfeiffer (Ensemble

Micrologus) ou encore Avery Gosfield et Francis Biggi (Ensemble Lucidarium) ont fait part de leurs recherches dans ce domaine, ces derniers intitulant leur communication : « Tradition orale, tradition écrite dans l'interprétation médiévale » (voir aussi Viret 1999). A la lecture des Actes du colloque de Clamecy, on ne peut que regretter l'absence de cette dimension de la recherche musicologique, si proche de l'ethnomusicologie, absence incompréhensible et injustifiée.

Pour conclure, je dirai que ce colloque me semble être passé à côté d'une partie de ses objectifs. Alors qu'un sujet et qu'un intitulé comme le sien laissaient présager un débat fécond car très large, transhistorique, trans-esthétique, dialectique, enrichissant car dépassant enfin le champ confiné des seuls chants traditionnels, on se trouve au final en présence d'une publication vidée *a priori* d'une grosse partie de sa substance conceptuelle. D'autre part, des écrits récents d'ethnomusicologie (outre tous ceux que j'ai cités ci-dessus, je pense au numéro 12 des *Cahiers de Musiques Traditionnelles*, « Noter la musique ») sont totalement absents des références et des textes de cet ouvrage, ce qui pose réellement la question, malgré la qualité et la formation universitaire de certains intervenants, de l'actualité d'un certain « parallélisme » dans l'ethnomusicologie actuelle, avec apparemment des chercheurs qui s'ignorent et des publications fondamentales qui circulent encore difficilement, constat peut-être à mettre en partie au compte d'un désintérêt patent de toute une école française (et encore actuelle) d'ethnomusicologie pour des études concernant, précisément, le domaine français et son histoire.

Cela dit, ce colloque, apparemment totalement hétéroclite au plan des intervenants et de leurs profils, a eu le mérite de décroiser des univers peut-être justement trop « parallèles ». Faire intervenir ensemble et se rencontrer des musiciens, des acteurs culturels et des scientifiques tout à fait honorables et de haut niveau est une véritable performance qui, si elle peut désarçonner le lecteur, n'en est pas moins riche d'avenir, procédant d'une volonté évidente de « démocratisation » de l'ethnomusicologie.

Et puis, au-delà des quelques critiques émises ici, dont il ne faut pas exagérer la portée, il n'en demeure pas moins que cet ouvrage contient certains textes de haute valeur qui méritent vraiment le détour. Il semble évident que le mouvement *revivaliste* français n'a pas fini de s'interroger sur les fondements de son histoire et que cette introspection est totalement nécessaire et salutaire. Soulignons ici le rôle essentiel de la Famdt (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles) à la fois comme organisateur, éditeur et donc espace d'expression de cette réflexion.

Luc Charles-Dominique.

Références

- ADAM J. M., BOREL M. J., CALAME C., KILANI M.,
1990 *Le Discours anthropologique – description, narration, savoir*, Paris,
Mériidiens-Klincksieck.
- CANZIO Riccardo,
1995 « Après le terrain. Réflexions sur les textes, la méthodologie et le
discours ethnographiques en ethnomusicologie », *Cahiers de
Musiques Traditionnelles*, Ateliers d'ethnomusicologie, Genève :
173-192.

- CHARLES-DOMINIQUE Luc,
2000 « De Rivarès à Canteloube : le discours et la méthode des ‘folkloristes historiques’ languedociens et gascons, d’après les préfaces de anthologies », *Cyprien Despourrin (1698-1759)*, Actes du colloque d’Accous (13,14,15 mai 1999), réunis par François Pic, Pau, Ed. Marrimpouey-Institut Occitan : 243-276.
- CLIFFORD James,
1990 « Notes on (field) notes », in R. Sanjek (ed.), *Fieldnotes, op. cit.* : 47-70.
- DESROCHES Monique et Brigitte DESROSIERS,
1995 « Notes sur le terrain », *Cahiers de Musiques Traditionnelles*, Ateliers d’ethnomusicologie, Genève : 1-12.
- FRIGYESI Judi,
1999 « Transcription de la pulsation, de la métrique et du ‘rythme libre’... », *Cahiers de Musiques Traditionnelles*, Ateliers d’ethnomusicologie, Genève : 55-74.
- GOODY Jack,
1979 *La Raison graphique – La domestication de la pensée sauvage* (avant-propos de J. Bazin et A. Bensa), Paris, Minuit.
- GOODY Jack,
1986 *La Logique de l’écriture*, Paris, A. Colin.
- GOODY Jack,
1994 *Entre l’oralité et l’écriture*, Paris, PUF.
- LAMBERT Jean,
1995 « ‘Ceux qui n’étaient pas là ne pourront jamais comprendre...’ Un ethnomusicologue sans magnétophone ? », *Cahiers de Musiques Traditionnelles*, Ateliers d’ethnomusicologie, Genève : 85-104.
- LAPLANTINE François,
1996 *La Description ethnographique*, Paris, Nathan-Université, collection « 128 ».
- LORTAT-JACOB Bernard,
1995 « L’oreille de l’ethnologue », *Cahiers de Musiques Traditionnelles*, Ateliers d’ethnomusicologie, Genève : 159-172.
- SANJEK R. (ed.),
1990 *Fieldnotes. The Makings of Anthropology*, Ithaca, Cornell University Press.

VIRET Jacques,
1999 « La notation du chant grégorien. Ecriture et oralité, des rapports
problématiques », *Cahiers de Musiques Traditionnelles*,
Ateliers d'ethnomusicologie, Genève : 75-94.

1. Les trois premiers tomes de l'anthologie *Chansons populaires du Nivernais et du Morvan* ont été publiés par le CARE. Les tomes 4, 5 et 6 par les Editions Modal.
2. BOISGONTIER Jacques, MABRU Lothaire, *Félix Arnaudin, Œuvres complètes*, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, éditions Confluences, 1995-1997.
3. *En Bretagne et Poitou. Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, édition critique établie par Joseph LE FLOC'H, Saint-Jouin-de-Milly, Famdt éditions, Modal-Etudes.
4. Sous la direction de Jean-François DUTERTRE, Saint-Jouin-de-Milly, Famdt.
5. Sous la direction d'Olivier DURIF, Saint-Jouin-de-Milly, Famdt.
6. Gérard CARREAU, *Dictionnaire biographique des collecteurs de l'ancienne chanson folklorique française, ainsi que de ses publicistes et théoriciens (contenant quelques éléments bibliographiques) (1830-1930 environ)*, Saint-Jouin-de-Milly, Famdt, Modal-Etudes, 1998.
7. Montpellier, Odac, 1986, Carnets d'Ethnologie, 1.
8. *Cyprien Despourrin, 1698-1759*, Pau, Marrimpouey, 2000.
9. *A la croisée des chemins. Musiques savantes, musiques populaires. Hommage à George Sand*, Parthenay, Famdt, Modal-Poche, 1999.
10. CHARLES-DOMINIQUE Luc, « Les dimensions culturelle et identitaire dans l'ethnomusicologie actuelle du domaine français », *Cahiers de Musiques Traditionnelles*, Genève, Ateliers d'Ethnomusicologie, n°9, 1996, pp. 275-288.
11. Voir SANJEK 1990, LAPLANTINE 1996, ADAM-BOREL-CALAME-KILANI 1990 et aussi le numéro 8 des *Cahiers des Musiques Traditionnelles*, intitulé « Terrains », dans lequel, entre autres, les textes de DESROCHES-DESROSIERS, LAMBERT, LORTAT-JACOB, CANZIO (cités en bibliographie) traitent largement de la question.
12. Cf. la « méridionalisation » forcée, voire « l'arabisation » de certains répertoires occitans dans les années 1970 et 1980, pour mieux les différencier de leurs homologues d'Oïl, démarche culturelle qui s'inscrivait alors dans une pensée occitaniste assez largement autonomiste ou la « modalisation » de certains répertoires bretons à la même époque, venant alors s'insérer dans un « celtisme » récurrent mais en plein essor.